

Certificat émanant de la personne sous la responsabilité de laquelle la pratique professionnelle a été acquise (1) (2)

(au sens de l'article R 421-5 du code de la propriété intellectuelle)

Candidat

Nom : _____

Prénom : _____

Formation

Identité du signataire : (nom, adresse, n° de téléphone)

Qualité du signataire :

Périodes de formation (jour, mois, année) du : _____ au : _____

Si le candidat exerce à ce jour sous votre responsabilité, le fera t-il encore à la date de l'examen ?

Oui

Non

Le candidat a-t-il été formé à temps complet pendant les périodes indiquées ci dessus ? _____

Dans la négative, préciser la durée effective et pourquoi l'activité n'a pas été exercée à temps complet

La pratique professionnelle a-t-elle été acquise directement sous votre direction et au sein de votre service ?

Oui

Non

Dans la négative, préciser dans quelles conditions elle a été acquise. Dans le cas d'une société, indiquer le service :

Nature des fonctions exercées par le candidat

Le nombre n'a pas été inférieur à
(en chiffre et non en pourcentage)

- Recherches d'antériorités de marques _____
- Suivi de procédures de délivrance française _____
- Suivi de procédures de délivrance communautaire et étrangère _____
- Rédaction d'oppositions et réponses à oppositions _____
- Étude et rédaction de contrat (licence, cession)
 - marques _____
 - dessins et modèles _____
- Suivi de contentieux
 - marques _____
 - dessins et modèles _____
- autres (fournir une attestation détaillée décrivant la nature des fonctions exercées par le candidat)

Dans le cas où les indications précédentes ne permettent pas de décrire les fonctions exercées les préciser ci-dessous et établir le cas échéant l'objet d'une annexe à ce document

Je certifie l'exactitude des indications fournies ci dessus

Nom : _____

Prénom : _____

Date :

Signature

(1) si la pratique a été acquise sous la responsabilité de plusieurs personnes qualifiées et si aucune période n'atteint 3 ans, fournir plusieurs attestations.

(2) Si la pratique n'a pas été acquise sous la responsabilité d'une personne qualifiée, fournir des attestations concernant toute la durée de cette pratique